

## RÈGLEMENT DE LA COURSE

### **Inscriptions :**

- En ligne sur [chrono-start.com](http://chrono-start.com) ou depuis le site internet : [extrapedestres.fr](http://extrapedestres.fr)
- Par courrier, du 20/05/2024 au 31/05/2024 :  
Association Extrapédestres, Espace Clément Marot, 46000 Cahors
- Au magasin Intersport situé 810 av Maryse Bastié 46000 Cahors le samedi 8 juin de 13 h 30 à 18 h 00 sur le stand Extrapédestres dédié + RETRAIT DES DOSSARDS

**ATTENTION :** seuls les marcheurs pourront s'inscrire sur place le dimanche matin à Pradines, salle de La Prade + RETRAIT DES DOSSARDS jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

### **Tarifs:**

- Trail 26 km : **20 €** Trail 13 km : **12 €**
- Randonnée balisée hors circuit course : **5 €**  
*300 dossards maximum par course.*

### **Départ et arrivée : salle de La Prade (46090 Pradines)**

26 km : **8h30** (barrière horaire 11h45 Douelle)

13 km : **9h30**

Randonnée balisée 10 km : **9H00**

Courses enfants : **9h45**

### **Chronométrage :**

par puce électronique à rendre à l'organisation en fin d'épreuve.

### **Ravitaillements :**

1 sur le parcours du 13 km et 3 sur celui du 26 km + ravitaillement à l'arrivée.

### **Catégories / Distances :**

26 km : ouvert à partir de Espoir (né avant le 31/08/2004).

13 km : ouvert à partir de Junior (né avant le 31/08/2006).

**Lots :** Un lot à chaque finisher\* (course)\*

**Classement/Scratch :** Récompenses aux 3 premiers H/F de chaque course et aux premiers de chaque catégorie H/F

**Dans le cadre de la RGPD,** les participants sont avisés que les informations personnelles figurant sur le bulletin seront exploitées au moyen de fichier informatique dont les données leur sont accessibles et modifiables. Sur demande, les résultats de l'épreuve à laquelle ils s'inscrivent donnant lieu à diffusion, les participants qui ne souhaiteraient pas apparaître devront expressément l'indiquer par écrit à l'organisateur avant le départ de la course. Par ailleurs, les participants autorisent, à titre gracieux, la reproduction de leur image au profit de l'organisateur et de ses partenaires pour une durée de 5 ans sans que cette reproduction puisse avoir un but commercial.

L'organisateur est couvert par une assurance souscrite à la GMF sous le n° VO77321.007Y.

**Manifestation organisée par l'association Extrapédestres en partenariat avec l'Association Taichi Chuan Pradines-Chansi, l'Escale Centre Social et Culturel de Pradines et la mairie de PRADINES.**